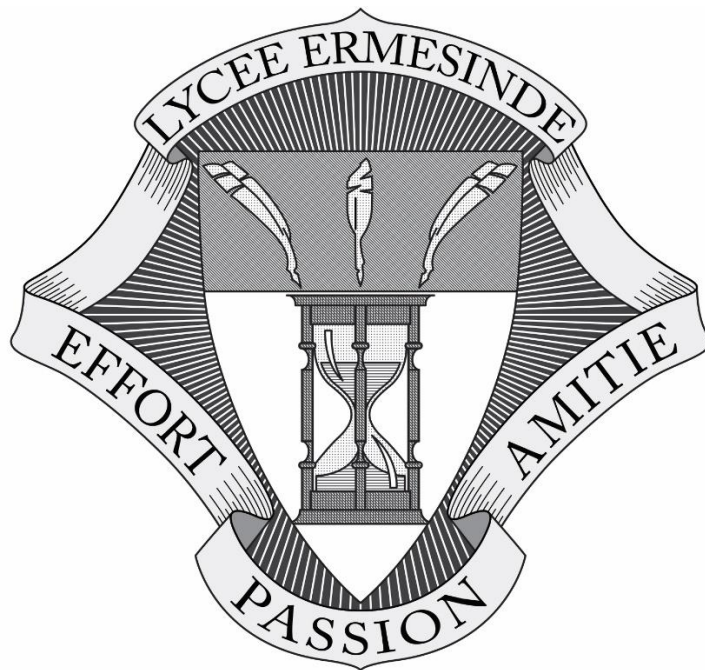


Glossaire 2024/2025



admission des élèves	<p>Le lycée Ermesinde est un lycée national autonome.</p> <p>L'admission au lycée Ermesinde nécessite une <u>demande d'admission</u> (voir lem.lu/admission).</p> <p>La direction organise des <u>entretiens</u> avec l'élève et ses parents.</p> <p>Les demandes et les entretiens se font <u>tout au long de l'année</u>, dès le 15 septembre.</p> <p>Le principe consiste à placer d'emblée l'élève et ses parents dans une logique d'orientation. Ainsi les élèves ont à préciser un projet personnel, un travail personnel, une entreprise et deux branches d'engagement sur la demande d'admission et dans la lettre de motivation.</p> <p>L'entretien avec un membre de la direction constitue en quelque sorte un premier tutorat où l'élève et ses parents ont l'occasion d'expliquer leurs choix.</p>
agenda	<p>L'agenda a le double rôle de planificateur et de carnet de bord.</p> <p><u>Les élèves y inscrivent continuellement les travaux accomplis et les travaux à accomplir.</u></p> <p>L'agenda constitue un outil de communication et d'organisation entre l'élève, les titulaires des cours et des entreprises, le tuteur et les parents.</p> <p><u>A la fin de chaque semaine, il y a une page réservée aux remarques du tuteur et aux questions ou remarques des parents.</u></p> <p><u>Les tuteurs sont tenus de faire une inscription à chaque rendez-vous avec leur tuté.</u></p> <p>L'agenda constitue un document officiel de l'école que l'élève doit toujours avoir à disposition et que <u>les parents signent chaque semaine.</u></p> <p>Les titulaires des branches et des entreprises y marquent un tampon pour chaque pièce qu'ils veulent faire parvenir aux parents et au tuteur. Jusqu'à l'année du jury, le tuteur classe dans le dossier les pièces en provenance des branches d'engagement (productions et contributions) et des entreprises, ainsi que les travaux personnels. L'année du jury, des pièces de toutes les branches doivent parvenir au dossier.</p> <p>N.B. Même si elles ne sont classées dans le dossier que dans les branches d'engagement, des pièces de toutes les branches doivent parvenir aux parents assez régulièrement.</p> <p>Les présences en dehors des cours sont marquées par des signatures (études dans les maisons, tutorat) resp. des tampons (bibliothèque et entreprises) par les personnes responsables.</p> <p>Les présences obligatoires dans les études et dans les entreprises sont régies comme suit :</p> <p>1) pendant les plages de cours où il n'y a pas cours, l'élève est obligatoirement présent <u>dans une maison ou dans une entreprise</u> ;</p>

	<p>2) entre 11h40 et 14h50, chaque élève a obligatoirement deux unités à prester dans une étude ou dans une entreprise.</p> <p>A côté des parents, il revient au tuteur de contrôler les présences obligatoires. L'agenda reste en place jusqu'en 2^e.</p>														
<p>assemblée (« Morning Break »)</p>	<p>L'assemblée réunit les élèves et les adultes à des fins d'information et de cohésion. Elle est organisée par l'entreprise « Waves » sous forme de « Morning Break ». Elle est modérée par des élèves. Des membres de la communauté et des partenaires extérieurs y viennent annoncer des événements futurs respectivement remémorer des événements passés, souvent en utilisant des films et des photographies. <u>La présence des élèves et du personnel à l'assemblée est obligatoire.</u> Les assemblées ont lieu une semaine sur deux à la salle de spectacle de 9h45 à 10 heures. Les classes concernées sont invitées par haut-parleur et sont accompagnées par leur titulaire.</p>														
<p>branches disciplinaires (BD, cycle inférieur)</p>	<p>Les branches disciplinaires sont : allemand, anglais, français, mathématiques. Elles sont dédiées aux techniques de compréhension, d'expression et de représentation, de raisonnement et de calcul.</p> <p style="text-align: center;">langues</p> <p>Dans les langues, de la 7^e à la 4^e, chaque semestre est consacré en grande partie à un ensemble bien défini de techniques correspondant à une FORME littéraire donnée. L'enseignant choisit des textes de référence de la forme en question et les utilise pour analyser et appliquer les techniques correspondantes. Cette manière de procéder a le mérite de faire travailler les élèves sur des formes et des textes « réels » fournissant un contexte concret pour affiner les techniques en question.</p> <table border="1" data-bbox="507 1473 1305 2036" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">allemand C G</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">7C 7G semestre 1</td> <td style="text-align: center;">Zusammenfassung eines Sachtextes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">7C 7G semestre 2</td> <td style="text-align: center;">Brief oder E-mail</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6C 6G semestre 1</td> <td style="text-align: center;">Beschreibung</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">6C 6G semestre 2</td> <td style="text-align: center;">Bericht</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5C 5G semestre 1</td> <td style="text-align: center;">Interpretation eines Liedes oder Gedichtes</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">5C 5G semestre 2</td> <td style="text-align: center;">Leserbrief, Rede oder Manifest</td> </tr> </table>	allemand C G		7C 7G semestre 1	Zusammenfassung eines Sachtextes	7C 7G semestre 2	Brief oder E-mail	6C 6G semestre 1	Beschreibung	6C 6G semestre 2	Bericht	5C 5G semestre 1	Interpretation eines Liedes oder Gedichtes	5C 5G semestre 2	Leserbrief, Rede oder Manifest
allemand C G															
7C 7G semestre 1	Zusammenfassung eines Sachtextes														
7C 7G semestre 2	Brief oder E-mail														
6C 6G semestre 1	Beschreibung														
6C 6G semestre 2	Bericht														
5C 5G semestre 1	Interpretation eines Liedes oder Gedichtes														
5C 5G semestre 2	Leserbrief, Rede oder Manifest														

	4C semestres 1 et 2	
	Erörterung	
	français C G	
	7C 7G semestre 1	
	lettre	
	7C 7G semestre 2	
	résumé d'un document audio ou vidéo	
	6C 6G semestre 1	
	récit	
	6C 6G semestre 2	
	fait divers	
	5C 5G semestre 1	
	histoire	
	5C 5G semestre 2	
	essai	
	4C semestres 1 et 2	
	dissertation	
	anglais C G	
	7C 7G semestre 1	
	My Perfect Day	
	7C 7G semestre 2	
	Postcard	
	6C 6G semestre 1	
	Picture / Place Description	
	6C 6G semestre 2	
	Letter	
	5C 5G semestre 1	
	« Agony Aunt » (giving advice)	
	5C 5G semestre 2	
	Speech : My Cause for Concern	
	4C semestres 1 et 2	
	Essay	
	allemand et français P	
	7P semestre 1	
	lettre ou courrier électronique	
	7P semestre 2	
	mode d'emploi, recette de cuisine, etc.	
	6P semestre 1	
	récit	
	6P semestre 2	
	compte-rendu (<i>Bericht</i>)	
	5PRO semestre 1	
	invitation (à part CV et lettre de motivation)	

	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">5PRO semestre 2</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">entretien d'embauche (production orale)</td> </tr> </table> <p style="text-align: center; margin-top: 20px;">Mathématiques</p> <p>En mathématiques, au lieu d'une forme, il y a des contenus prescrits. Les mathématiques se distinguent par leur PIECE ROSE. Chaque semestre, une épreuve « rose » est une épreuve NON ANNONCEE organisée de manière centralisée. Elle porte sur le programme de l'école fondamentale ainsi que sur toutes les parties essentielles des programmes des années précédentes depuis la 7^e. Son but est de renseigner sur les acquis réels et durables de l'élève, particulièrement déterminants pour les classes supérieures et en particulier pour le BAC.</p> <p>Toutes les pièces roses sont tamponnées.</p>	5PRO semestre 2	entretien d'embauche (production orale)
5PRO semestre 2			
entretien d'embauche (production orale)			
<p>branches interdisciplinaires (BI, cycle inférieur)</p>	<p>Les branches interdisciplinaires sont au nombre de quatre : « art et société », « sciences et techniques », « vie et société », « sport et santé » (pour cette dernière voir sous « sport et santé »).</p> <p>Les trois premières sont consacrées aux recherches SEE.</p> <p>Dans ces trois branches, il ne s'agit pas de préparer explicitement au cycle supérieur en enseignant de manière absolue des contenus prédéfinis jugés indispensables (y compris dans les sciences !).</p> <p>Il s'agit au contraire d'une investigation collective portant sur une question ou une affirmation précise (<i>headline</i>) liée à une thématique SEE (société – économie – environnement), à traiter plus « scientifiquement » respectivement plus « culturellement ».</p> <p>La <i>headline</i> est censée rassembler le plus possible les préoccupations, les intérêts et les étonnements des élèves et de l'enseignant, afin de susciter des recherches et des discussions passionnées, positives ou négatives.</p> <p>Les thématiques SEE sont en 7^e : habitation, alimentation, en 6^e : mobilité, habillement, en 5^e : santé, argent, en 4^e : politique, digitalisation.</p> <p>Il s'agit de thématiques complexes, se situant au carrefour de <u>considérations économiques, écologiques et sociétales</u>, c'est-à-dire de domaines d'action et de pensée qui n'ont pas toujours été liés ces dernières décennies.</p> <p>L'enjeu du cours consiste à analyser et à questionner les interdépendances des évolutions dans ces différents domaines.</p> <p>Comme les considérations écologiques risquent souvent de prendre le dessus, l'enseignant est souvent amené à mettre le poids sur les liens avec l'économie et la politique.</p>		

Les headlines correspondantes doivent être arrêtées, **sous forme d'une question**, à la Toussaint respectivement à Pâques, et envoyées à direction@lem.lu.

Il est bien entendu que les recherches entreprises pour enquêter sur une *headline* nécessitent rapidement des outils techniques et des contenus disciplinaires qu'il convient éventuellement d'éclairer plus longuement, afin de s'outiller pour la suite des recherches ou pour une meilleure compréhension et argumentation. Ces outils et ces contenus sont prédestinés pour être introduites par les élèves engagés.

Même si les recherches sont convenues collectivement, elles incombent plus particulièrement aux élèves engagés, responsables de fournir des données et des explications fiables. Il est crucial de confier une grande partie des recherches aux élèves engagés plutôt que de croire devoir donner des missions de recherche à toute la classe, que ce soit par le biais de travaux individuels ou de travaux en groupe.

Il est essentiel d'aborder ces questions en les situant dans un contexte historique et géographique.

De manière générale, il faut veiller à la *variété des sources*. Les recherches occasionnées par ces questions puisent en principe dans des sources différentes : des expériences personnelles, des témoignages, des experts (**internes** et externes), des sources documentaires.

Ceci dit, la première source reste toujours le groupe présent, composé d'élèves et d'enseignants, qu'il faut toujours entendre en premier. C'est la diversité de ce groupe qui en garantit la richesse et l'authenticité. Il appartient au personnel de profiter de la diversité des provenances, des cultures et des histoires privées et familiales.

Il est essentiel d'exploiter les intérêts, les préoccupations et les histoires personnelles des élèves.

Dans toutes les branches, l'approche est « scientifique » : il s'agit de s'exercer à rassembler des données fiables, de faire des liens logiques et de peser les différents arguments.

Chaque *headline* donne lieu à des investigations au sein de classe. Le destinataire des résultats les plus probants de ces investigations ne dépasse a priori pas la maison.

Le sens et le moteur des travaux menés dans les classes consistent à enrichir, cultiver et divertir la maison, sous différentes formes, souvent orales.

Ainsi les branches SEE ont pour visée essentielle de promouvoir et de développer l'échange et le partage au sein de la maison. Ce faisant,

	<p>elles forment l'esprit ouvert et critique par des échanges, des discussions et des débats quotidiens.</p> <p>Il incombe à l'équipe d'organiser avec les élèves des occasions plus spéciales, exceptionnelles, spectaculaires ou festives pour partager et présenter leurs travaux, toujours au sein de la maison, tout en invitant éventuellement des experts externes ou d'autres membres de la communauté.</p> <p>Afin que les élèves engagés et l'enseignant aient à tout moment une vue d'ensemble sur le déroulement des investigations et la programmation du cours, il est obligatoire que les classes dressent au fil des cours un <u>historique (timeline)</u> retraçant les différents questionnements, opérations, recherches, <i>Fachfenster</i>, etc. Les élèves engagés se basent par exemple sur cet historique pour lancer leurs présentations devant les réunions d'équipe les lundis après-midi.</p> <p>En résumé, les branches interdisciplinaires répondent aux principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elles ont une visée collective plutôt qu'individuelle : l'enseignant met en œuvre une démarche d'investigation collective qui se nourrit de la diversité des élèves. - Les élèves engagés constituent les acteurs essentiels des recherches et les fournisseurs essentiels des informations, y compris techniques, utiles à l'enquête. - Tous les contenus du cours émanent des thématiques SEE et découlent des questionnements des élèves et de l'enseignant. - L'investigation requiert une programmation continue avec les élèves. - L'enseignant est aussi apprenant. - La recherche se fait selon une variété de méthodes et de ressources. - Tous les travaux collectifs ou individuels émanant du cours doivent avoir un lien explicite avec la thématique semestrielle SEE.
bulletin (cycle inférieur)	<p>Le bulletin du lycée Ermesinde est avant tout un bulletin d'ORIENTATION. Dans cette optique, le bulletin doit absolument refléter la devise du lycée « forces avant faiblesses ».</p> <p>Le cœur du bulletin est la PRISE DE POSITION du conseil de classe (= titulaires + tuteur + directeur) par rapport au PROJET PERSONNEL de l'élève.</p> <p>Le conseil de classe prend nécessairement l'une des trois positions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'élève ne s'opposent pas au projet personnel - Le projet personnel nécessite de meilleures performances en ...

- L'élève a intérêt à reconsidérer son projet personnel.

N.B. A la place des trois points dans « - Le projet personnel nécessite de meilleures performances en ... », il y a lieu de penser non seulement à des branches mais aussi à des entreprises ou à des domaines ou compétences particulières.

Le conseil de classe prend sa position en fonction :

- du travail personnel (y compris au 1^e semestre),
- des « performances et engagements remarquables » dans les entreprises,
- des « capacités » et des « engagements » dans les branches.

Le bulletin comprend trois parties :

(1) Le PROJET PERSONNEL, fixé lors de l'entrevue d'orientation (ayant lieu au début de chaque semestre)

La classe visée après le cycle inférieur fait partie intégrante du projet personnel, dès le 2^e semestre de 6^e, dans tous les régimes.

Voici les tableaux à remplir sur les bulletins :

domaine ou métier visé

à partir du 2^e semestre de 6^e :

domaine ou métier visé	classe visée après le cycle inférieur

(2) Les résultats de l'élève dans le travail personnel, dans les entreprises, dans les branches d'engagement, dans les autres branches.

a) travail personnel :

Le tuteur relève sur le bulletin du 2^e semestre dans un commentaire les performances et des capacités particulières dont l'élève a fait preuve lors de son travail personnel et de sa présentation.

N.B. Il est important de relever les points forts dont a fait preuve l'élève tout au long de son travail. L'élève a peut-être particulièrement bien présenté son travail devant la classe, ou toujours tenu au courant son tuteur, ou pris l'initiative d'aborder ou de consulter des professionnels, ou montré une dextérité particulière dans les expériences pratiques, ou montré des capacités de rédaction remarquables, etc.

b) entreprises :

Pour les entreprises, il s'agit de marquer les « performances et engagements remarquables » que l'élève a manifestés au cours du semestre, dans le cadre de son implication dans le processus de production.

Il s'agit en particulier d'explicitier les responsabilités qui ont pu être confiées à l'élève en question.

Il est important de profiter de la case « performances et engagements remarquables » pour décrire en quelques mots ce qui a pu être observé de positif et d'utile chez un élève particulier.

L'absence d'un commentaire est à percevoir négativement. On se demande dans ce cas pourquoi un tel élève voudrait encore rester dans son entreprise ou pourquoi l'entreprise voudrait encore le garder. Il faudrait par conséquent qu'un commentaire soit la règle et non pas l'exception. Il faut toutefois éviter des commentaires trop standard qui font pas sérieux du genre « a bien travaillé ».

c) branches :

Afin d'être fidèle au caractère orientatif du bulletin, il convient de relever les forces, c'est-à-dire

1) les « capacités » et l'« engagement » dans les branches d'engagement, qui, pourvu que l'élève ait fait les bons choix, sont « remarquables » respectivement « confirmé »

2) les capacités et l'engagement dans les autres branches, sous condition que celles-ci soient remarquables respectivement extraordinaire

Un élève qui voudrait devenir ingénieur aurait par exemple les résultats suivants dans les branches :

	capacités remarquables	engagement a priori	engagement confirmé	engagement extraordinaire
all				
angl	x			x
artso				
fr				
latin				
math	x	x	x	
scite	x	x	x	
sposa				
vieso				

Des difficultés dans l'une ou l'autre branche ne sont plus signalées que relativement au projet personnel dans la deuxième option de la prise de position (« le projet personnel nécessite de meilleures performances en ... »).

	<p>L'évaluation dans les branches est un jugement à long terme et avec recul et il serait donc absurde de la faire dépendre, comme dans un système promotionnel, d'une moyenne.</p> <p>Contrairement aux travaux personnels et aux entreprises, les cours sont consacrées aux bases et à la culture générale.</p> <p>Tout ce qui a lieu dans les cours et toutes les contributions des élèves engagés sont destinés à la classe toute entière. Les élèves engagés, forts dans leurs branches d'engagement, ne vont pas « plus loin » dans les cours que les autres. Ils le font dans leurs travaux personnels et dans leurs entreprises.</p> <p>Les cours sont consacrés aux savoirs susceptibles d'être assimilés et partagés par tout le monde. Au lycée Ermesinde, les cours d'un côté et les travaux personnels et les entreprises de l'autre, sont complémentaires, en procurant aux élèves de bonnes bases (qu'ils renforcent en expliquant et en présentant à leurs camarades) d'un côté et des savoirs spécialisés de l'autre.</p> <p>Les cours donnent l'occasion aux élèves de mettre au jour des facilités dans l'une ou l'autre branche, facilités qu'il convient de signaler sur le bulletin en tant que « capacités remarquables ».</p> <p>De manière générale, il convient de parler de « capacités » dans les branches et de « performances » dans les entreprises et dans le travail personnel.</p> <p>Dans les branches où l'élève est engagé, le titulaire, <u>en concertation avec les éducateurs</u>, confirme l'engagement dans le cas où il juge que l'élève a apporté au cours et aux études une plus-value notoire. Il est important de comprendre que l'engagement est destiné à enrichir le cours par des contributions et des interventions régulières, à coopérer avec l'enseignant, notamment dans le cadre des études, et à porter assistance à des élèves de la classe et de la maison, pendant les études.</p> <p>Dans une branche où l'élève n'est pas engagé a priori, il peut se voir attribuer un « engagement extraordinaire ».</p> <p>(3) La PRISE DE POSITION du conseil de classe par rapport au projet personnel (1) en fonction de ses résultats (2).</p> <p>a) Cette position prend nécessairement l'une des trois formes suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les résultats de l'élève ne s'opposent pas au projet personnel - Le projet personnel nécessite de meilleures performances en ... - L'élève a intérêt à reconsidérer son projet personnel. <p>b) La prise de position peut être précisée par une REMARQUE figurant directement en-dessous sur le bulletin.</p>
--	---

	<p>c) A la fin de l'année, le conseil de classe émet une « <u>proposition de progression et d'orientation</u> » (article 5 de la loi régissant notre fonctionnement).</p> <p>Afin de ne pas trop précipiter l'orientation, nous considérons les classes de 7^e et de 6^e comme un CYCLE, de sorte qu'en fin de 7^e, une réorientation n'est proposée qu'à titre tout à fait exceptionnel et avec l'accord préalable des parents (que ceux-ci avaliseront donc après la remise du bulletin).</p> <p>Le bulletin du premier semestre est envoyé aux parents <u>après le congé de Carnaval</u>. Le bulletin du premier semestre est utilisé lors de la deuxième entrevue d'orientation – ayant lieu une quinzaine de jours après le congé de Carnaval – pour définir le projet personnel et, le cas échéant, la classe visée.</p> <p>Le bulletin de fin d'année fait l'objet d'une remise de bulletin le 15 juillet.</p>
bulletin (3 ^e et 2 ^e)	<p>Le bulletin du cycle supérieur est structuré de la même façon que celui du cycle inférieur :</p> <p>(1) projet personnel (2) a) mémoire, b) entreprises, c) disciplines (3) prise de position.</p> <p>a) L'appréciation du mémoire se fait de la même manière que celle du travail personnel au cycle inférieur : le directeur de mémoire relève, le cas échéant, les performances et les capacités particulières dont l'élève a fait preuve dans le cadre de son mémoire, <u>présentation comprise</u> (<i>Äntwertdag</i>).</p> <p>b) Pour les entreprises, il s'agit de marquer les performances ou engagements remarquables que l'élève a manifestés au cours du semestre, dans le cadre de son implication dans le processus de production. Il s'agit bien entendu de relever et de nommer distinctement les capacités ou engagements personnels qui ont pu être observés pendant le semestre. Il s'agit en particulier d'explicitier les responsabilités qui ont pu être confiées à l'élève en question.</p> <p>c) Au cycle supérieur, chaque discipline fait l'objet d'une note semestrielle et d'une note annuelle qui est la moyenne des deux notes semestrielles.</p> <p>L'évaluation en 3^e et en 2^e doit continuer à se faire d'une manière globale, moins sanctionnelle qu'en 1^{ère}. En même temps, il faut, doucement mais sûrement, dans les disciplines qui continuent en 1^{ère}, préparer et entraîner les élèves aux épreuves standardisées en vigueur en 1^{ère}.</p>

L'évaluation en 3^e et en 2^e se base a priori sur une variété de productions et d'interventions, orales et écrites. Les épreuves destinées à préparer à la 1^{ère} en font partie, mais ne doivent pas prendre le dessus. Elles sont plutôt à considérer et à organiser dès la 3^e comme des « épreuves à blanc » destinées à familiariser les élèves avec un type d'épreuves qui n'est pas courant au cycle inférieur.

En aucun cas, la note semestrielle ne doit être une moyenne de notes obtenues dans des épreuves communes.

Notre loi précise que, dans les branches qui continuent en 1^{ère}, les cours de 3^e et de 2^e se limitent aux contenus indispensables pour la classe et l'examen de 1^{ère}. Cela doit être respectée scrupuleusement, afin d'assurer une préparation moins oppressante et plus ciblée à la 1^{ère}, en moins d'heures que dans d'autres lycées. Il est vivement encouragée d'aborder déjà le programme de la 1^{ère} en 3^e et en 2^e. Il ne faut pas perdre de vue que les travaux de recherche, sous forme de mémoires, et les entreprises continuent en 3^e et en 2^e, que ceux-ci demandent beaucoup de temps et d'énergie et qu'ils constituent une part essentielle de la préparation aux études supérieures.

N.B. L'étalage des programmes de 1^{ère} sur les années de 3^e à 1^{ère} permet d'avoir le temps de traiter dignement, avec compréhension et contact par exemple et en profondeur, des programmes qui trop souvent sont bâclés en 1^{ère} dans les lycées.

(3) La PRISE DE POSITION du conseil de classe par rapport au projet personnel (1) en fonction des performances (2).

a) Cette position prend nécessairement l'une des trois formes suivantes :

- Les résultats de l'élève ne s'opposent pas au projet personnel
- Le projet personnel nécessite de meilleures performances en ...
- L'élève a intérêt à reconsidérer son projet personnel.

A la place des trois points dans « - Le projet personnel nécessite de meilleures performances en ... », il y a lieu de penser non seulement à des branches mais aussi à des entreprises ou à des domaines ou compétences particulières.

b) La prise de position peut être précisée par une REMARQUE figurant directement en-dessous sur le bulletin.

c) A la fin de l'année, alors que la prise de position reste orientative, au lieu d'une proposition ou d'un avis d'orientation (comme au cycle inférieur), le conseil de classe prend une décision en matière de promotion ou d'ajournement, conformément à l'article 11 bis de la loi régissant notre fonctionnement.

	<p>d) Afin d'honorer globalement les performances des élèves dans le mémoire, dans l'entreprise et dans les cours, le conseil de classe peut attribuer une MENTION « bien », « très bien » ou « excellent » à l'élève.</p> <p>Le bulletin du premier semestre est envoyé aux parents <u>après le congé de Carnaval</u>. Le bulletin du premier semestre est utilisé lors de la deuxième entrevue d'orientation – ayant lieu une quinzaine de jours après le congé de Carnaval – pour définir le projet personnel.</p> <p>Le bulletin de fin d'année fait l'objet d'une remise de bulletin le 15 juillet.</p>
chef d'entreprise	<p>Chaque entreprise est dirigée par un chef d'entreprise. Le chef d'entreprise est responsable de l'application des neuf critères entrepreneuriaux définis dans la loi du 12 juillet 2019. Le directeur leur confère une autorité conceptuelle, organisationnelle et représentative. Le chef d'entreprise représente son personnel auprès du directeur.</p> <p>A la fin de chaque semestre, le chef d'entreprise organise un CONSEIL D'ENTREPRISE pour rassembler les appréciations destinées aux bulletins en matière de « performances et engagements remarquables ».</p> <p>Le chef d'entreprise est aussi le responsable budgétaire de l'entreprise. Le chef d'entreprise organise la division du travail nécessaire à la bonne exécution de ces différentes tâches, parmi son personnel, élèves compris.</p>
chinois	<p>Au lycée Ermesinde, les élèves de l'enseignement classique peuvent choisir le chinois comme option de 7^e à 3^e.</p> <p>Les élèves ne peuvent se désinscrire du chinois que moyennant une demande motivée à la direction avant le 1 juillet.</p>
classe visée (à partir du 2 ^e semestre de 6C, 6G, 6P)	<p>Dès le <u>deuxième semestre</u> de 6^e, dans tous les régimes, l'élève choisit une classe qu'il vise <u>après le cycle inférieur</u> pour réaliser son projet personnel. Il s'agit de choisir comme « classe visée » celle qui permet de réaliser le projet personnel avec le plus de facilité possible, donc le plus de performance et le plus de chance de réussite possible. La classe visée fait partie intégrante du projet personnel et le positionnement du conseil de classe s'effectue en fonction du projet personnel ET de la classe visée.</p> <p>L'avis d'orientation émis par le conseil de classe à destination du jury précise nécessairement une classe de 4G ou de la formation</p>

	<p>professionnelle resp. de 3C et il en est de même pour la recommandation du jury.</p> <p>Il faut donc que l'élève s'occupe suffisamment tôt de définir la classe susceptible de lui permettre de réaliser son projet personnel. S'informer sur les voies (classes) possibles constitue un excellent moyen (nécessaire) pour préciser le projet personnel.</p> <p>Au 1^{er} semestre de 6^e, le tuteur entame avec son tuté la recherche de la classe du cycle supérieur la mieux appropriée pour réaliser son projet personnel.</p> <p>Lors de l'entrevue d'orientation du 2^e semestre, l'élève et le tuteur présentent cette classe aux parents.</p> <p><u>L'élève et ses parents marquent obligatoirement une classe visée et une seule dans l'agenda.</u></p> <p>La proposition d'orientation émise par le conseil de classe de 6G se rapporte directement à la classe visée. Si la classe visée est un DAP catégorie A ou un CCP, le conseil de classe recommande en principe une 5PRO, afin d'optimiser sa préparation à l'apprentissage. En effet, les élèves de 5PRO auront plus de stages, plus de contacts avec des patrons, une classe moins nombreuse et un encadrement spécifique par le service orientation et par l'équipe pédagogique.</p>
conseil de classe (cycle inférieur et supérieur)	<p>La composition du conseil de classe est définie par l'article 8 de la loi régissant le fonctionnement du lycée Ermesinde.</p> <p>Le conseil de classe se compose des titulaires et du tuteur concernés, des éducateurs de la maison concernée, d'un membre de la direction et d'un membre du SePAS. Il siège à la fin de chaque semestre pour établir le bulletin, mais aussi avant la rentrée pour les élèves n'ayant pas avalisé la proposition d'orientation de juillet, pour définir les dispositions.</p> <p>Le conseil de classe est organisé et coordonné par les éducateurs de la maison qui en constituent le secrétariat. Il est présidé par le membre de la direction.</p> <p>En cas de délibération, seuls votent les titulaires de l'élève, le tuteur de l'élève et le membre de la direction (qui prend la décision en cas d'ex aequo), l'abstention n'étant pas permise. La décision est prise à la majorité des voix. Le vote par procuration n'est pas autorisé.</p> <p>Le conseil de classe ne peut délibérer que si deux tiers de ses membres sont présents.</p> <p>La mission du conseil de classe est essentiellement orientative. La discussion porte essentiellement sur la conclusion à tirer des performances, des capacités et des engagements de l'élève. Le conseil de classe coche l'une des cases suivantes :</p> <p><input type="checkbox"/> que les résultats de l'élève ne s'opposent pas au projet personnel</p>

- que le projet personnel nécessite de meilleures performances en ...
- que l'élève a intérêt à reconsidérer son projet personnel.

Pour la présentation de chaque élève, l'ordre pratique à respecter est le suivant :

- 1) Le tuteur présente le projet personnel.
- 2) Le tuteur présente le travail personnel respectivement le mémoire avec les commentaires. Au premier semestre, il fait état des travaux en cours.
- 3) Les éducateurs dévoilent les performances et les engagements dans le cadre des entreprises.
- 4) Les éducateurs dévoilent les capacités et les engagements extraordinaires dans les différentes branches.
- 5) Le conseil de classe interprète les performances relatives au travail personnel / mémoire, à l'entreprise et aux disciplines à la lumière du projet personnel et tire l'une des conclusions citées plus haut.

N.B. Au mois de juillet, le conseil de classe ne se prononce PAS sur la « réussite » ou l'« échec » de l'année révolue, ni sur le bulletin ni dans le fichier élève.

Le premier jour de la rentrée du personnel, le conseil de classe (ancien) se réunit pour fixer les dispositions concrètes (voir « dispositions ») pour les élèves qui, en juillet, n'ont pas avalisé la proposition de progression et d'orientation.

Le nouveau tuteur se renseigne dès la rentrée auprès de l'ancien tuteur sur la nature et les raisons des dispositions et convient d'un rendez-vous avec son tuté et ses parents pour signer les dispositions et parler d'une marche à suivre.

En automne, le conseil de classe (nouveau) a une charge spéciale concernant les élèves n'ayant pas avalisé la proposition d'orientation du conseil de classe de juillet. En effet, le dernier lundi de novembre, le conseil de classe apprécie si oui ou non l'élève a satisfait aux dispositions et décide de réorienter ou non l'élève.

Dans ce contexte, il est important de savoir qu'une réorientation exclut un redoublement a posteriori. Autrement dit, le conseil de classe de novembre ne peut pas décider de recalcr l'élève dans sa classe précédente. Les seules exceptions qui peuvent être faites par la direction concernent les cas où

- 1) le conseil de classe de juillet avait proposé un redoublement
- 2) le nouveau conseil de classe confirme cette proposition
- 3) les parents sont favorables à un redoublement.

Indépendamment de la loi du lycée Ermesinde, les parents ont le droit, au mois de juillet et non plus en automne, de faire répéter une classe à leur enfant, une fois et une seule durant le cycle inférieur. Dans ce cas, le conseil de classe n'émet pas de dispositions.

<p>cycle supérieur (régime classique)</p>	<p>Le cycle supérieur est régi par les chapitres II. et V. de la loi régissant le fonctionnement de notre lycée. Il convient d’office de noter le passage suivant :</p> <p>Chapitre II. Le cycle de formation</p> <p>« Art. 5^{quater}. Le programme du lycée-pilote comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1° la préparation indispensable au diplôme visé ; 2° les unités d’entreprise ; 3° un mémoire collectif en classe de troisième et un mémoire individuel en classe de deuxième. <p>Globalement, les classes de 3^e, 2^e et 1^{ère} sont consacrées essentiellement</p> <ol style="list-style-type: none"> (a) à l’orientation vers les études supérieures, (b) à la préparation des épreuves menant au diplôme de fin d’études secondaires, (c) au perfectionnement des capacités de recherche (mémoire collectif de 3^e et mémoire individuel de 2^e) et d’entrepreneuriat (entreprises, essentiellement en 3^e et en 2^e), autrement dit à la préparation aux études universitaires et à la vie professionnelle. <p>ad (a) Il est crucial de consacrer l’année de 3^e à l’exploration des écoles supérieures les plus utiles pour la réalisation du projet personnel. Il convient tout particulièrement d’identifier les écoles qui correspondent le mieux aux capacités développées au lycée Ermesinde, notamment en matière de coopération, de débat, de recherche et d’entrepreneuriat. Il s’agit souvent d’écoles dont les conditions d’admission dépassent la simple réussite au BAC. Les élèves du LEM ont intérêt à se diriger vers des écoles qui demandent des lettres de motivation, des interviews d’admission, des mémoires ou une expérience pratique ou entrepreneuriale. Les tuteurs et la maison Mersch ont la responsabilité de promouvoir ce travail d’orientation en classe de 3^e et d’encourager des visites, des échanges, des conférences, des contacts avec d’anciens élèves, etc. <u>Dans ce contexte, ils s’appuient sur les contacts et les conseils que peut leur fournir les ALEM (Amis du lycée Ermesinde).</u></p> <p>Il ne faut jamais perdre de vue que les élèves du Lycée Ermesinde ont des atouts, grâce notamment aux mémoires et aux entreprises, que les autres lycéens n’ont pas forcément. Il s’agit évidemment d’en tirer parti dans le choix de l’université.</p> <p>La direction explore avec des élèves dans le cadre du groupe « Impact » le monde universitaire et professionnel afin d’identifier des écoles supérieures intéressées par le profil des élèves du lycée Ermesinde.</p> <p>ad (b) Pour donner aux mémoires et aux entreprises le temps et la place qu’ils méritent, les cours se limitent, dans les branches qui</p>

continuent en 1^{ère}, aux parties des programmes nationaux les plus indispensables pour la préparation de l'examen de fin d'études.

Notre loi précise que, dans les branches qui continuent en 1^{ère}, les cours de 3^e et de 2^e se limitent aux contenus indispensables pour la classe et l'examen de 1^{ère}. Cela doit être respectée scrupuleusement, afin d'assurer une préparation moins oppressante et plus ciblée à la 1^{ère}, en moins d'heures que dans d'autres lycées. Il est vivement encouragée d'aborder déjà le programme de la 1^{ère} en 3^e et en 2^e. il ne faut pas perdre de vue que les travaux de recherche, sous forme de mémoires, et les entreprises continuent en 3^e et en 2^e, que ceux-ci demandent beaucoup de temps et d'énergie et qu'ils constituent une part essentielle de la préparation aux études supérieures.

N.B. L'étalement des programmes de 1^{ère} sur les années de 3^e à 1^{ère} permet d'avoir le temps de traiter dignement, avec compréhension et contact par exemple et en profondeur, des programmes qui trop souvent sont bâclés en 1^{ère} dans les lycées.

Etant donné que les élèves du lycée Ermesinde participent à l'examen de fin d'études national, il est important, dès la 3^e, d'en apprendre les codes en vigueur dans les différentes disciplines.

La coopération avec les enseignants et parmi les élèves constitue l'ingrédient essentiel pour une préparation efficace et sereine à l'examen de fin d'études.

Tous les élèves d'une section se retrouvent dès la 3^e dans un même bateau. Mener ce bateau à bon port passe par une collaboration permanente, plus solidaire qu'au cycle inférieur, car la mission est plus claire et la même pour tout le monde. Il faut donc les introduire et les habituer explicitement aux nouvelles stratégies. L'expression écrite devient encore plus importante qu'au cycle inférieur, où la compréhension pouvait motiver une orientation.

Une réflexion plus libre et d'autres apprentissages ont lieu dans les branches qui ne figurent plus en première.

Au niveau des cours, dans les disciplines figurant au programme national de la classe de première, des exercices et des épreuves type examen de fin d'études sont introduits progressivement à partir de la classe de 3^e (voir aussi « bulletin 3^e et 2^e »).

Dans les autres disciplines, aucune épreuve n'est organisée nécessitant une préparation spécifique, sauf s'il s'agit d'une discipline fondamentale.

Chaque élève de 3^e et de 2^e continue à avoir un tuteur, responsable de finaliser l'orientation vers les études supérieures.

	<p>En 1^{ère}, il s'agit définitivement de jouer collectif et de préparer ensemble l'épreuve de 1^{ère} qui sera exactement la même pour tous et qui répond à des règles et des programmes clairs et nets. C'est pourquoi il fait sens d'introduire en classe de 1^{ère} des régents, ayant pour mission de souder les classes et de les entraîner, comme dans un sport d'équipe, pour le BAC.</p>
développement scolaire (élèves)	La direction se rend régulièrement, dans les classes, pour échanger avec les élèves sur les principes de l'école et leur application.
différenciation dans les cours	<p>Le LEM ne procède pas à la différenciation par niveaux dans les cours (<i>Binnendifferenzierung, Leistungsgruppen</i>). Ce serait contradictoire avec le système d'engagement du LEM. L'engagement consiste justement à ce que les élèves engagés assistent les élèves non engagés. C'est par ce biais que les élèves engagés renforcent leurs <i>bases</i>, en expliquant, en formulant, en structurant. La différenciation interne enlèverait aux élèves engagés l'occasion unique et fondamentale de communiquer, d'explicitier et d'expliquer les contenus qu'ils maîtrisent bien et qui les intéressent personnellement. L'expérience du LEM a montré que l'explication et le partage comptent parmi les méthodes d'apprentissage les plus efficaces. Les élèves non engagés en tirent évidemment bénéfice également, car ils ont accès aux explications de leurs pairs.</p> <p>Ce qui est différencié dans le cours, c'est donc l'investissement que nous demandons de la part des élèves par rapport à la même matière. Les élèves engagés sont en principe plus actifs que les autres.</p>
directeur de mémoire	<p>En 4e et en 3e, les élèves choisissent leur sujet et leur directeur de mémoire.</p> <p>Celui-ci accompagne le ou les élève(s) dans la définition de l'objet du mémoire, dans la recherche, dans la structuration, dans la rédaction, ainsi que dans la préparation du <i>Frodag</i> et du <i>Äntwertdag</i>. Il voit régulièrement le ou les élèves(s) qu'il assiste en suggérant ou en imposant des lectures, des rencontres, des visites, et en veillant à une progression raisonnable des travaux.</p>
dispositions (cycle inférieur)	<p>Dans l'article 9 de la loi régissant notre fonctionnement, des « dispositions » sont introduites pour le cas où l'élève et ses parents ne seraient pas d'accord avec la proposition de progression et d'orientation du conseil de classe.</p> <p>Après la remise du bulletin de fin d'année, l'élève et ses parents ont la possibilité de ne pas avaliser la proposition du conseil de classe. Dans ce cas, le conseil de classe se réunit à nouveau au mois de septembre afin de se remémorer les difficultés de l'élève dans l'une ou l'autre branche qui avaient motivé sa proposition de juillet et de définir des dispositions concrètes susceptibles de montrer que l'élève est prêt à fournir effectivement des efforts notables pour remédier à ces difficultés.</p>

	<p>N.B. Si, fin novembre, le conseil de classe actuel juge que les efforts liés aux dispositions n’ont pas été fournis, il réoriente l’élève. Il ne peut plus décider d’un redoublement, même si telle a été la proposition au mois de juillet. Les parents n’ont plus cette option non plus, alors qu’ils l’ont en juillet (mais seulement une fois au cours du cycle inférieur).</p> <p>Le tuteur fixe une réunion avec l’élève et ses parents le jour même de la décision du conseil de classe, afin de leur en expliquer les raisons. L’élève se rend sur sa nouvelle classe, le cas échéant, dès le lendemain.</p>
dossier – cycle inférieur	<p><u>Le destinataire final du dossier est le jury.</u> C’est pourquoi il convient de le placer d’emblée au service de l’orientation, c’est-à-dire d’un processus qui doit se poursuivre tout au long du cycle inférieur. Le temps est court. Il faut jouer le jeu dès le départ afin d’avoir le temps de se tromper et d’ajuster son projet.</p> <p>Il est important pour cela que l’élève s’habitue rapidement à privilégier les domaines où il veut exceller, dans le cadre de son travail personnel, des entreprises et des branches d’engagement. Pour soutenir cette logique (et ce retournement d’efforts, par comparaison à l’école fondamentale), le dossier est conçu pour comporter exclusivement des travaux, des documentations, des certificats, des recommandations « positifs », capables d’illustrer et de soutenir le projet personnel. L’élève doit comprendre qu’il est censé donner la priorité à des productions et des contributions qui lui font plaisir et qui lui permettent de se rendre utile et de développer ses talents.</p> <p>Il convient de rappeler le point 8 de la définition des entreprises dans la loi régissant notre fonctionnement, qui dit que les entreprises « soutiennent les élèves au niveau de la documentation de leurs activités au sein de l’entreprise ». Les spécialistes et les tuteur sont priés de soutenir les élèves dans cette démarche.</p> <p><u>De 7C à 5C et de 7G/7P à 6G/6P, seules sont classées dans le dossier des productions en provenance des branches d’engagement, dont au moins une du type suivant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - texte libre dans les langues de la forme prescrite (lettre, discours, etc.), - épreuve globale en mathématiques, avec des degrés de difficulté divers - travail de réflexion et de positionnement en art et société et en vie et société - analyse de document liée à la headline en sciences et techniques. <p>N.B. Les élèves engagés peuvent composer des productions pendant les cours, en dehors des cours, dans les études ou à domicile, avec l’accord de l’enseignant, dans le but d’enrichir le mieux possible le dossier, dans une logique de <i>portfolio</i>.</p>

	<p>Des contributions, préparées dans le cadre de son engagement, sont également classées dans le dossier.</p> <p>En 5G/5P et en 4C, des productions du type branches d'engagement en provenance de toutes les branches sont classées dans le dossier.</p> <p>En effet, dans certains cas, celui par exemple où différentes voies se prêtent au projet personnel, le jury a un rôle promotionnel à jouer. Il doit pour cela éventuellement pouvoir se faire une idée sur les performances dans des matières plus éloignées du projet personnel.</p> <p>Des rapports et bilans des stages obligatoires et volontaires sont également rajoutés au dossier. Les tuteurs peuvent prendre l'initiative de rajouter des pièces ou des certificats provenant d'engagements extrascolaires de leurs tutés, liées au projet personnel.</p> <p>Du coup, le dossier prend l'allure d'un PORTFOLIO dans le premier sens (artistique) du terme. Il tombe d'autant plus sous la responsabilité de l'élève et de son tuteur.</p> <p>Le but reste toujours de produire et de rassembler des pièces de nature à convaincre, à la fin du cycle inférieur, le jury externe d'entériner le projet personnel et la classe visée.</p> <p><u>A la fin du cycle inférieur, avant le jury, le tuteur et le tuté procèdent à l'élagage en retenant les documents qu'ils veulent présenter au jury, dans le but que celui-ci prenne les décisions d'orientation et de promotion les plus favorables pour le projet personnel de l'élève.</u></p>
dossier – cycle supérieur (3 ^e et 2 ^e)	<p>En classe de 3^e et de 2^e, il est constitué pour chaque élève un dossier poursuivant deux buts différents : a) pour chaque discipline, le dossier rassemble les travaux variés qui motivent la note semestrielle globale attribuée par le titulaire de cette discipline ; b) pour la mention globale de fin d'année (excellent, très bien ou bien) pouvant être attribuée aux élèves qui réussissent l'année, le conseil de classe se base sur le dossier, à côté de l'engagement et de la participation.</p> <p>En somme, le dossier comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) une variété de travaux en provenance des cours 2) le mémoire (collectif en 3^e et individuel en 2^e) 3) des documents ou certificats en provenance des entreprises. <p>ad 1) Dans les disciplines figurant au programme national de la classe de première, des épreuves type examen de fin d'études sont régulièrement organisées, dès la classe de 3^e.</p> <p>Dans les disciplines ne figurant pas au programme national de la première, à moins qu'il s'agisse d'une discipline fondamentale, aucune épreuve n'est organisée nécessitant une préparation spécifique.</p> <p>ad 3) Différentes sortes de pièces peuvent provenir des entreprises, des certificats délivrés par les spécialistes, des documents rassemblés par l'élève et certifiés ou commentés par un spécialiste, etc.</p>

éducateurs	<p>Les maisons sont placées en principe sous l'autorité gestionnaire, organisationnelle et disciplinaire de deux éducateurs. Il est souhaitable que les maisons se différencient les unes des autres par un style particulier, d'un point de vue aménagement, réglementation, etc. Les éducateurs sont par conséquent invités à caractériser leur maison dans le but également de développer et de pérenniser un certain sentiment d'appartenance parmi les élèves et parmi le personnel, dans le sens d'une convivialité et d'une coopération accrues.</p> <p>Les éducateurs organisent les réunions d'équipe : voir « réunion d'équipe ».</p> <p>Les éducateurs préparent et dirigent les conseils de classe : voir « conseil de classe ».</p> <p>En cas de problèmes de discipline au sein d'une maison, il revient aux éducateurs d'intervenir et d'essayer de régler les choses localement et à l'amiable. Si tel n'est pas possible, ils peuvent, en collaboration avec les enseignants concernés, concevoir des mesures éducatives adaptées conformément à la loi en vigueur (voir article 42 de la loi modifiée du 25 juin 2004 portant organisation des lycées). Il leur appartient de juger, seuls, avec les enseignants ou avec l'équipe toute entière, s'il est opportun ou non d'impliquer le membre de la direction attaché à leur maison. Celui-ci peut intervenir pour parler personnellement avec l'élève, pour se réunir avec l'élève et ses parents (<u>convocation</u> ou <u>invitation</u>) ou pour décider d'une <u>exclusion</u> temporaire des cours d'une journée ou plus (jusqu'à deux semaines).</p> <p>N.B. Les éducateurs ont la possibilité d'inviter officiellement des parents et des élèves, avec ou sans la présence du tuteur, moyennant une fiche d'invitation signée par leurs soins, classée dans la matricule, que ce soit pour des motifs d'orientation ou de discipline. Des convocations sont à contresigner par un membre de la direction, qui sera en principe présent à la convocation.</p>
éducateurs de l'internat	<p>Les éducateurs de l'internat constituent le personnel de l'internat, qu'ils gèrent de manière autonome, sous la régie du chargé de gestion désigné par la direction.</p> <p>Chaque éducateur de l'internat est en outre l'accompagnateur d'un nombre limité d'élèves internes. Il assiste aux entrevues d'orientation et à la remise du bulletin de juillet. Il est également chargé d'entretenir des relations régulières avec les tuteurs des élèves qu'il accompagne.</p>

	<p>Chaque éducateur s'investit plus particulièrement dans l'un des trois volets prioritaires de l'internat ; alimentation, condition physique, proximité avec la nature.</p> <p>Les éducateurs de l'internat soutiennent la politique d'orientation du LEM et sont placés sous l'autorité du directeur du lycée Ermesinde.</p>
engagements personnels (cycle inférieur)	<p>L'un des principes éducatifs les plus fondamentaux du lycée Ermesinde consiste à adresser à chaque élève une <u>demande</u> réelle, au plus près de ses talents, de ses intérêts, de ses aspirations, plutôt que de placer les élèves dans une position essentiellement consommatrice. Cette demande s'effectue sous forme d'engagements personnels dans les cours, dans les entreprises et au niveau des travaux personnels.</p> <p>1) Dans les cours, les élèves ont le devoir de s'engager <i>a priori</i> dans une branche disciplinaire (apprentissage formel) et une branche interdisciplinaire (culture générale, apprentissage investigatif). Ils s'adresseront directement aux titulaires des branches concernées. Si ceux-ci sont d'accord, ils confirment l'engagement <i>a priori</i> dans l'agenda. Chaque élève devra avoir ses deux engagements a priori confirmés dans l'agenda avant les entrevues d'orientation (ayant lieu 2 semaines environ après le début du semestre).</p> <p><u>Les apports des élèves engagés a priori sont exclusivement au service de la classe.</u> Les élèves engagés enrichissent le cours par des explications et des contributions régulières. Leurs explications les aident par ailleurs à mieux s'approprier la matière. L'engagement sert à acquérir de bonnes bases tout en étant utile à la classe et en contribuant à un cours efficace et agréable.</p> <p><u>Les élèves engagés feront en sorte que des contributions parviennent au dossier, en les faisant tamponner par le titulaire.</u></p> <p>Il faut encourager la continuation de l'engagement <u>pendant les études</u> à deux niveaux :</p> <p>1) la collaboration avec les enseignants et les autres élèves engagés au niveau de leurs contributions : présentations, explications, introductions, recherches, etc.</p> <p>2) l'assistance d'autres élèves, de leur classe et d'autres classes de la maison (à commencer par les « branches de nécessité »).</p> <p>N.B. Il appartient au titulaire de faire reposer son cours de manière fondamentale et continue sur les contributions des élèves engagés.</p> <p>Un engagement extraordinaire peut se révéler dans une autre discipline. Il sera signalé sur le bulletin, dans le but d'inspirer éventuellement des engagements ultérieurs.</p>
entreprise	<p>Les entreprises constituent l'un des trois piliers complémentaires du lycée Ermesinde, à côté des travaux de recherche et des cours.</p>

Chaque élève consacre un tiers de son temps de travail à une ou deux entreprises internes installées au lycée Ermesinde. Les entreprises sont des entités de production dirigées par un personnel spécialisé, doté d'une expérience entrepreneuriale. Ces entreprises s'étendent sur des domaines variés relevant des différents secteurs de l'économie. Chaque entreprise gère et occupe un ensemble de surfaces spécialisées. Les entreprises se caractérisent chacune par un style et une culture bien distincts, constituant autant d'univers très différents des maisons. Les entreprises internes recrutent leur staff parmi des élèves intéressés et motivés. Elles rassemblent des élèves de tous les âges et de tous les régimes, unis par des intérêts et des talents communs. Les plus expérimentés contribuent à l'initiation et à la formation des nouveaux.

Dans ses entreprises internes, le lycée Ermesinde assure des productions continues de biens et de services à destination d'un public et d'une clientèle externes. Les entreprises sont dirigées par des employés spécialisés dans les différents domaines. Ceux-ci recrutent leur personnel parmi les élèves intéressés. Le but est que chaque élève trouve son entreprise de prédilection et y effectue une carrière de plusieurs années. Dans les entreprises se retrouvent des élèves de différents âges et de différents régimes. La coopération se fait autour des productions de l'entreprise et entre élèves novices et élèves expérimentés. Les élèves travaillent au minimum entre 6 et 10 heures par semaine dans une entreprise.

Les entreprises sont présentées sur le **site lem.lu**.

Elles sont au nombre de 16 :

nom de l'entreprise	domaine (tel qu'il apparaît sur le bulletin)
Académie Beauté	coiffure et esthétique
ADMIN	gestion
Arts et Métiers	arts et métiers
Atelier des Gourmets	restauration
BAM (Bike Atelier Mersch)	atelier de bicyclettes
Chelsea Studios	communication
Circles	cirque
Dragons	sport
LEM.Science	sciences
Lemur Stop Motion	animation en volume
LITe	technologies de l'information
Natter	nature et terroir
Sätzwierk	langues et cultures
SEEfood	café et alimentation
The Growlight Company	danse, théâtre, régie technique
Waves	musique

Les unités d'entreprise ont lieu dans des entités de production internes au lycée placées sous la gérance d'un personnel expérimenté dans la spécialité correspondante, connu sous le nom de « spécialistes ».

Le fonctionnement des entreprises ainsi que la qualification et les conditions de travail des spécialistes sont régis par la loi du 12 mai 2019 (art. 5 septies) et par la **convention** suivante (reproduite dans l'agenda) :

Article 1. Engagements de l'entreprise

Les entreprises au lycée Ermesinde initient les élèves aux pratiques économiques, sociales et écologiques dans un contexte de production.

L'entreprise concernée s'engage à donner la possibilité à l'élève de s'impliquer graduellement, selon ses facultés particulières, dans les activités de l'entreprise :

- 1) la mise en place, le maintien et le développement d'une production de biens ou de services ;
- 2) la conception, la réalisation et le développement d'une distribution ou d'une commercialisation ;
- 3) la pérennisation de la production et de la distribution ;
- 4) la recherche de moyens de production et de distribution respectueux de l'environnement et de la santé ;
- 5) la valorisation des spécialités correspondantes y compris au niveau professionnel ;
- 6) l'utilisation des nouvelles technologies ;
- 7) le soutien des élèves au niveau de la documentation de leurs activités au sein de l'entreprise ;
- 8) l'organisation d'un accueil occasionnel d'élèves d'autres entreprises.

Article 2. Engagements de l'élève

L'élève s'engage à prendre une part de plus en plus active dans la production de l'entreprise.

Le minimum d'unités d'entreprise par semaine est fixé à 8 pour toutes les classes C et G du cycle inférieur et la classe CLIJA, à 10 pour les classes P et PRO, à 6 pour les classes de 3e, de 2e et la classe ACCU et 2 unités pour les classes de 1ère.

L'élève s'engage également à transmettre son know-how à d'autres membres de l'entreprise.

Il est tenu de respecter les règles de sécurité en vigueur.

Article 3. Durée et résiliation de la convention

La convention est valable pendant une année scolaire.

La convention peut être résiliée à tout moment par la direction du lycée en cas de violation d'un des articles précédents ou en cas d'indiscipline.

En cas d'engagement insatisfaisant, elle peut être résiliée unilatéralement par l'entreprise à la fin de chaque semestre.

Elle peut être résiliée d'un commun accord sans motivation écrite à la fin de chaque semestre.

Les temps d'ouverture des entreprises sont les plages marquées en gris dans le tableau.

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h10-09h40					
10h10-11h40					
11h40-14h50					départ à 14h
14h50-16h20					

Seules sont inscrites sur le complément au diplôme de fin d'études secondaires les entreprises dans lesquelles l'élève a été engagé pendant au moins deux années.

Le choix de l'entreprise n'est pas forcément directement lié aux aspirations professionnelles de l'élève. Un futur ingénieur peut avoir intérêt à s'engager dans l'entreprise de cuisine pour acquérir de l'expérience dans l'organisation, la comptabilité, la gestion, le travail d'équipe, etc. Il s'agit des fameux « soft skills » tant demandés par les employeurs de tous les domaines.

Dans tous les cas, l'élève est tenu de faire confirmer son entreprise dans l'agenda avant les entretiens d'orientation.

Conformément à la convention, en cas d'engagement insatisfaisant, le contrat peut être résilié unilatéralement par l'entreprise, en principe à la fin du semestre. L'engagement peut être arrêté à tout moment par la direction en cas d'indiscipline.

entrevue
d'orientation

Les entretiens d'orientation sont essentiellement consacrés à la définition du projet personnel.

Les entretiens d'orientation ont lieu dans les premières semaines de chaque semestre.

Les engagements dans les cours, un titre pour le travail personnel et les entreprises doivent figurer dans l'agenda avant l'entretien d'orientation.

Le tuteur et le tuteur préparé l'entretien d'orientation en se mettant d'accord sur une formulation du projet personnel qu'ils présenteront aux parents, avec le travail personnel, la ou les deux entreprises et les deux branches d'engagement correspondants.

N.B. Les tuteurs penseront à noter et à faire signer la « classe visée » lors l'entretien d'orientation de chaque semestre à partir du deuxième semestre de 6C, 6G et 6P.

	<p>L'échange avec les parents est crucial pour au moins deux raisons :</p> <p>1) les parents peuvent apporter des informations dont l'élève n'est pas toujours conscient ou qu'il n'arrive pas à exprimer ou à faire valoir ;</p> <p>2) il est important qu'il ne subsiste pas de discordance fondamentale entre la volonté de l'élève et celle des parents. Le tuteur tâche de mener l'entrevue dans ce sens.</p> <p>Le projet personnel arrêté lors de l'entrevue est noté dans l'agenda et toutes les informations sont signées par les trois parties dans l'agenda pendant l'entrevue d'orientation.</p> <p>N.B. La détermination finale du projet personnel incombe à l'élève et ses parents. La signature du tuteur ne signale pas forcément son approbation. Il signe plutôt en tant que témoin, modérateur, conseiller ou négociateur.</p> <p>N.B. Le projet personnel arrêté lors de l'entrevue d'orientation est exactement celui qui figurera sur le bulletin. Il ne pourra plus être changé au cours du semestre. Il peut être plus ou moins large (il n'est pas nécessairement un métier particulier), mais il faut qu'il soit suffisamment univoque pour que le conseil de classe puisse se positionner (éviter par exemple « menuisier ou avocat »).</p> <p>Après l'entrevue d'orientation, les tuteurs présentent à l'équipe les choix de leurs tutés. Les éducateurs contrôlent en même temps si ces choix sont bien saisis dans le fichier élèves.</p> <p>Les éducateurs ont à l'œil les bulletins précédents et veillent à ce que le profil des élèves soit présenté globalement, avec les forces qui se confirment et avec d'éventuels chantiers liés aux domaines « de nécessité » (option 2 du positionnement sur le bulletin).</p>
études	<p>Les études ont lieu dans les maisons, à la bibliothèque ou dans les entreprises.</p> <p>Elles sont consacrées à la collaboration entre les élèves, des élèves engagés avec leurs enseignants et aux travaux personnels.</p> <p>Toutes les études sont tamponnées dans les agendas des élèves par le personnel respectif.</p> <p>Afin de permettre aux élèves du cycle inférieur d'être plus flexibles au niveau de leur travail en entreprise ainsi que de leurs études dans leur maison et à la bibliothèque, ils passeront un minimum de 14 plages hebdomadaires de 45 minutes dans l'entreprise, dans les études de leur maison et à la bibliothèque. Toutes les plages seront marquées par un tampon dans l'agenda, comme d'habitude.</p>

	<p>Les études constituent un terrain essentiel pour les contributions, l'assistance et les productions, incombant aux élèves engagés. Les enseignants travaillent avec leurs élèves engagés sur la préparation des cours pendant les études. Les éducateurs surveillent la qualité des contributions et organisent l'assistance que les élèves engagés sont appelés à fournir aux élèves (de leur classe et d'autres classes de la maison) dans leurs éventuels « domaines de nécessité ».</p> <p style="text-align: center;"><u>Hausaufgaben</u></p> <p>Les <i>Hausaufgaben</i> sont à prendre au sens littéral du terme. Ils sont à effectuer essentiellement dans la maison ... du lycée, pendant les études, souvent avec des camarades et souvent avec l'assistance d'élèves engagés.</p> <p><u>Les mêmes devoirs pour tout le monde n'ont que très rarement du sens. Il faut en principe les éviter.</u> Etant donné que les cours durent 90 minutes pour donner aux élèves le loisir de s'exercer, les devoirs « à maison » sont souvent des exercices à terminer ou à réessayer. <u>L'élève saura lui-même s'il a intérêt à les faire.</u> L'enseignant peut aussi le demander explicitement à des élèves particuliers. Dans ce contexte, le suivi des élèves pendant les réunions d'équipe peuvent l'aider à connaître les élèves qu'il faudrait surveiller de plus près.</p> <p>Les <i>Hausaufgaben</i> sont une aubaine pour les élèves engagés. Ils leur donnent l'occasion de travailler avec des élèves de leur classe et leur facilitent le travail avec des élèves de classes différentes. Elles permettent aussi aux éducateurs de mieux organiser l'assistance qui doit avoir lieu dans les études.</p>									
évaluation	<p>Au lycée Ermesinde, l'orientation prime sur la promotion.</p> <p>Le lycée Ermesinde opère dans une logique bienveillante ayant pour but d'orienter chaque élève vers le domaine où il a et aura le plus de facilités, le plus d'opportunités et où son intérêt personnel rejoindra l'intérêt collectif. L'évaluation devra se faire exactement dans cette logique. Elle doit prendre la forme d'un accompagnement et d'une orientation les plus variés et les plus généreux possible.</p> <p>Plus concrètement, l'orientation est fonction du projet personnel. Le <u>projet personnel</u> est fixé à l'<u>entrevue d'orientation</u> pour la durée d'un semestre, ainsi que le <u>travail personnel</u>, les <u>entreprises</u> et les <u>engagements</u> y assortis.</p> <p><i>Le projet personnel doit prévaloir à tous les niveaux : des cours, des études, des entreprises, du tutorat, du dossier, du bulletin, du jury.</i></p>									
fichier élèves (FE2) : saisies	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="3" style="text-align: center;">saisies à effectuer après les entrevues d'orientation et avant les conseils de classe</td> </tr> <tr> <td style="width: 33%;">quoi ?</td> <td style="width: 33%;">qui ?</td> <td style="width: 33%;">quand ?</td> </tr> <tr> <td>choix d'orientation : projet personnel, titre provisoire du travail</td> <td>éducateurs</td> <td>réunion d'équipe après l'entrevue d'orientation</td> </tr> </table>	saisies à effectuer après les entrevues d'orientation et avant les conseils de classe			quoi ?	qui ?	quand ?	choix d'orientation : projet personnel, titre provisoire du travail	éducateurs	réunion d'équipe après l'entrevue d'orientation
saisies à effectuer après les entrevues d'orientation et avant les conseils de classe										
quoi ?	qui ?	quand ?								
choix d'orientation : projet personnel, titre provisoire du travail	éducateurs	réunion d'équipe après l'entrevue d'orientation								

	personnel, branches d'engagement, entreprise(s)		
	commentaires des entreprises	éducateurs <i>(sur base d'un fichier EXCEL fourni par les chefs d'entreprise deux semaines avant les conseils de classe)</i>	avant les conseils de classe
	titres définitifs et commentaires éventuels des travaux personnels	éducateurs <i>(informations fournies par mail par les tuteurs deux semaines avant les conseils de classe)</i>	avant les conseils de classe
	titres définitifs et commentaires éventuels des mémoires	coordinateur du cycle supérieur <i>(informations fournies par mail par les directeurs de mémoire deux semaines avant les conseils de classe)</i>	avant les conseils de classe
	capacités remarquables et engagements extraordinaires	titulaires des cours	avant les conseils de classe
formation initiale	<p>Les enseignants employés stagiaires au lycée Ermesinde effectuent, au lieu d'une formation didactique propre à une discipline, une formation plus large en « culture générale ».</p> <p>Cette formation a pour but de les introduire à la culture d'apprentissage et d'échange caractéristique du lycée Ermesinde. Elle vise également à les habituer à miser sur l'engagement des élèves, en matière de recherche, de préparation et d'évaluation. D'un point de vue pratique, les stagiaires participent à la préparation et à la conception de la formation continue destinée au personnel intégral.</p>		
internat	<p>L'internat « Sigefroid » est un lieu privilégié réservé aux élèves désireux de prolonger et d'élargir leurs engagements. La philosophie du Lycée Ermesinde reste en vigueur : relier intérêts individuels et intérêts collectifs, concilier intérêts et capacités, cultiver effort, passion et amitié.</p> <p>L'internat Sigefroid fait partie intégrante du Lycée Ermesinde. Chaque élève interne a un accompagnateur parmi les éducateurs en charge de l'internat.</p> <p>Les accompagnateurs sont présents lors des entrevues d'orientation et des remises du bulletin.</p> <p>Les tuteurs des élèves internes sont priés de garder contact avec les accompagnateurs.</p> <p>L'internat Sigefroid met l'accent sur</p> <p>1) un art de vivre à trois niveaux :</p> <p>a) une alimentation saine et responsable</p>		

	<p>b) une bonne condition physique c) une proximité avec la nature</p> <p>2) de bonnes conditions de vie et de travail.</p> <p>Pour garantir un cadre de vie à la fois studieux et familial, l'internat mise sur la participation et l'engagement de son personnel et de ses élèves. Plus particulièrement, il demande à chaque membre du personnel et à chaque élève de s'engager plus spécialement à un des trois niveaux de l'« art de vivre ».</p>
jurys externes	<p>A la fin du cycle inférieur, le tuteur transmet au jury externe – composé d'un membre de la direction et de quatre enseignants engagés au cycle supérieur d'autres lycées – l'avis d'orientation et de promotion du conseil de classe ainsi que celui de l'élève et de ses parents.</p> <p>Il présente au jury les pièces censées illustrer l'avis du conseil de classe.</p> <p>A cet effet, le tuteur procède avec son tuté à un élagage des pièces classées dans le dossier.</p> <p>Le tuteur présente au jury le projet personnel, l'avis d'orientation de l'équipe et l'avis de l'élève et de ses parents.</p> <p>Il lui soumet</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les travaux personnels utiles, 2) des pièces et des recommandations provenant des entreprises, 3) les productions et les contributions les plus utiles en provenance des branches d'engagement, 4) éventuellement des productions provenant d'autres branches 5) des rapports de stage 6) éventuellement des pièces extrascolaires. <p>Le membre de la direction dispose des <u>bulletins</u> des années précédentes et de <u>l'historique des travaux personnels et des entreprises</u>.</p> <p>La mission essentielle du tuteur est de préparer avec son tuté une argumentation convaincante en faveur du projet personnel.</p> <p>La présence du tuté est souhaitable.</p> <p>Le conseil de classe donne son avis d'orientation en recommandant <u>la section, le régime respectivement la voie de formation</u> qu'il juge le plus prometteur. Le critère essentiel est la coïncidence entre capacités et intérêts. Ne pas émettre un avis d'orientation est en principe un échec, car cela voudrait dire que trois ou quatre années consacrées à l'orientation n'ont pas abouti. Il faut tout faire pour éviter une telle situation.</p> <p>Le jury aborde chaque dossier dans une perspective d'orientation. La décision de promotion vient seulement en deuxième lieu : ce n'est qu'après avoir prononcé sa recommandation que le jury se demande à quelles autres formations il peut encore donner accès.</p>

<i>Klasserot</i>	Les maisons ont la possibilité d'organiser, en cas de besoin, en principe pendant une vingtaine de minutes, un <i>Klasserot</i> dans le but de donner aux éducateurs et aux élèves un temps pour collaborer, dans le sens d'une bonne atmosphère dans la maison et du respect des principes du lycée.
langues véhiculaires (BI)	Les branches interdisciplinaires sont multilingues. Les élèves et les enseignants profitent des langues présentes pour converser et raisonner dans différentes langues. Les élèves engagés effectuent et présentent leurs recherches dans leur meilleure langue parmi l'allemand, l'anglais et le français.
latin	<p>Les avantages qu'on tire de l'apprentissage du latin sont cognitifs et culturels. A part qu'il permet de mieux apprendre et comprendre la plupart des langues vivantes les plus pratiquées dans le monde, il aiguise de manière inouïe le sens de l'analyse et de la synthèse, par la nécessité dans laquelle il place le traducteur à mobiliser tout son répertoire linguistique et toute sa capacité combinatoire pour déchiffrer et interpréter les textes anciens. Le défi est aussi culturel car il faut placer les messages dans leur contexte et on entre ainsi en contact avec un monde dont nous sommes les héritiers directs. L'étymologie enfin constitue une clé indispensable pour découvrir et employer les finesses de la langue et le latin permet de l'explorer en profondeur.</p> <p>Nous sommes extrêmement privilégiés au Luxembourg car nous avons la chance très rare de pouvoir puiser, individuellement et collectivement, dans quantité de langues différentes pour le comprendre : le français, l'allemand, l'anglais, l'espagnol, le portugais, l'italien, le luxembourgeois... L'enseignement du latin au Lycée Ermesinde étant axé dès le départ sur la traduction commune de textes originaux entend profiter de cette situation unique.</p> <p>Le cours de latin profitera grandement à l'apprentissage de toutes les langues, à commencer par le français.</p> <p>Au lycée Ermesinde, la section latine s'étend, dans l'enseignement secondaire classique, de 7e à 3e.</p> <p>Les élèves ne peuvent se désinscrire du latin que moyennant une demande motivée à la direction avant le 1 juillet.</p> <p>Cinq années consécutives, de 7e à 3e, sont nécessaires pour que le diplôme de fin d'études secondaires porte la mention « latin ».</p> <p>Les élèves qui décident de continuer le latin en 2e n'ont plus que 2 langues supplémentaires parmi le français, l'allemand et l'anglais.</p>

	<p>Les élèves qui décident de continuer le latin en 1ère n'ont plus que 1 langue supplémentaire en section B et C et 2 langues supplémentaires en section D et G.</p>
vendredi après-midi	<p>Les vendredis après-midi, les élèves sont libérés, à moins que des élèves aient des interventions ou des préparations particulières.</p> <p>Le personnel des maisons se réunit pour leur réunion d'équipe hebdomadaire.</p> <p>Des réunions ont lieu occasionnellement à l'intention de tout le personnel (plénières, conférences, etc.). Celles-ci seront annoncées à l'avance.</p>
maison	<p>Le terme « maison » désigne l'équipe pédagogique qui assure l'encadrement d'un nombre limité de classes, les élèves de ces classes ainsi que le lieu dans lequel ces adultes et ces élèves travaillent dans les cours et dans les études.</p> <p>Le lycée Ermesinde comprend 8 maisons.</p> <p>Dans le but d'assurer une meilleure orientation de l'élève au sein d'une année et au fil des années et dans le but d'assurer une succession de thématiques SEE, les maisons sont organisées de manière stable dans les trois sens suivants :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) dont le personnel effectue l'intégralité de sa tâche dans la maison 2) dont les classes restent dans la maison d'année en année 3) le personnel reste en grande partie le même d'année en année. <p>Pour chaque maison, la relation avec la direction du lycée est assurée par un membre de la direction attaché à cette maison.</p> <p>L'équipe pédagogique assure l'encadrement dans sa maison du lundi au jeudi, de 7h45 à 16h20 et le vendredi de 7h45 à 14 heures. Des études peuvent être organisées jusqu'à 17h50 du lundi au jeudi.</p> <p>Les maisons comprennent des bureaux qui permettent aux adultes d'accomplir l'intégralité de leur travail à l'école.</p> <p>Chaque maison est encouragée de se particulariser au niveau de</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la gestion et de l'organisation des cours et des études, 2) du suivi et de la présentation des travaux personnels, 3) des règles et des mesures disciplinaires, 4) de l'aménagement et de la décoration des salles et des couloirs.
Mémoires	<p>Les mémoires sont la suite des travaux personnels, en 3^e et en 2^e.</p> <p>Le mémoire collectif de 3e est un mémoire de culture générale, qui doit être traité selon au moins trois des dimensions suivantes : historique ou géographique, scientifique ou technique, économique ou politique, artistique ou culturelle.</p> <p>Le mémoire individuel de 2e est un mémoire spécialisé.</p> <p>Les mémoires sont des travaux documentaires et personnels, d'un volume de 7500 à 10000 mots.</p> <p>Le sujet des mémoires doit émerger d'un questionnement précis et engageant.</p>

	<p>Le sens et le moteur des mémoires consiste à fournir à la communauté les fruits de ce questionnement et de l'investigation qui en a résulté. L'élève et le directeur de mémoire se mettent d'accord sur les résultats qu'ils estiment les plus spectaculaires et sur une manière de le transmettre à une partie de la communauté.</p> <p>Le groupe mémoire se charge de fournir la scène et le public, dans le but de donner aux mémoires la place qu'ils méritent. Des <i>Froendeeg</i> et des <i>Äntwertendeeg</i> sont organisés au début et à la fin de l'année. Des <i>Memoiresdeeg</i> sont organisés au cours de l'année.</p> <p>Quant à l'aspect purement formel des travaux personnels et des mémoires, quelques règles simples pourront contribuer à une bonne lisibilité et initier quelque peu aux formes académiques habituelles. Cependant, il ne faudra pas faire passer la forme avant le contenu. Ce qui importe avant tout, c'est que les élèves soient amenés à considérer les travaux personnels et les mémoires comme une chance pour aller au fond des questions qui les touchent dans le but de livrer les résultats qui leur paraîtront les plus chers à un public bienveillant. Les mémoires constituent certainement une excellente préparation aux travaux de recherche demandés aux universités. Leur but premier consiste cependant à stimuler chez nos élèves mais aussi chez notre personnel l'esprit de découverte et d'investigation et à leur donner la chance de contribuer à une communauté particulièrement enrichissante.</p> <p>Le mémoire est rédigé en français, allemand ou anglais. Il peut être rédigé en plusieurs langues.</p> <p>A la fin de l'année, avant les conseils de classe, le directeur de mémoire envoie le titre définitif du mémoire et son commentaire éventuel au coordinateur du cycle supérieur.</p> <p>Beaucoup de mémoires ont liés aux entreprises. Du coup, il peut être utile que les élèves travaillent sur leurs mémoires dans les locaux de l'entreprise, parce qu'ils y ont accès à un matériel spécialisé et parce qu'ils y sont entourés d'un personnel spécialisé. Les plages que les élèves passent en entreprise pour travailler sur leurs travaux de recherche seront tamponnées comme les études, le travail en bibliothèque et le travail en entreprise proprement dit.</p>
portes ouvertes	<p>Le Lycée Ermesinde est un lycée national. Le ministère ne lui « procure » pas d'élèves surnuméraires d'autres lycées (contrairement à tous les autres lycées). Les portes ouvertes et tous les autres événements publics revêtent par conséquent une importance primordiale. Tout le personnel, toutes les maisons et toutes les entreprises sont mobilisés aux portes ouvertes qui ont lieu suffisamment tôt dans l'année pour que des entretiens d'admission puissent avoir lieu avec un membre de la direction. Les élèves sont largement impliqués dans les portes ouvertes.</p>
projet personnel	<p>Le projet personnel est plus ou moins concret. Il traduit les objectifs ACTUELS de l'élève. Le projet personnel peut évoluer au fil des</p>

	<p>semestres. La prise de position du conseil de classe sur le bulletin se rapporte au projet personnel actuel, tel qu'il est formulé sur le bulletin même et tel qu'il a été convenu lors de l'entrevue d'orientation. Le projet personnel est inscrit dans l'agenda aux entrevues d'orientation.</p> <p><u>A partir du 2^e semestre de 6^e, le projet personnel inclut la classe visée après le cycle inférieur.</u></p> <p>Au cycle supérieur, le projet personnel peut inclure le choix du pays d'études ou d'une école particulière après le lycée. Remarquons que les spécialités, les conditions d'admission et d'études varient fortement selon les pays et les universités. Le tuteur invite l'élève et ses parents à se pencher sur la question des études supérieures dès l'entrée en 3^e et intègre les conditions qui en découlent dans le projet personnel.</p> <p>N.B. Le projet personnel n'est pas nécessairement un métier particulier, mais il faut qu'il soit suffisamment univoque pour que le conseil de classe puisse se positionner. <u>Deux projets personnels différents ne sont pas recevables.</u> Il appartient au tuteur de veiller à l'unicité et à l'univocité du projet personnel.</p>
Remplacement	<p><u>Un remplacement est en principe assuré au sein de la maison avec le personnel de la maison.</u></p> <p><u>Un remplacement n'est pas une surveillance. Il consiste nécessairement en un travail avec les élèves, portant sur une ou plusieurs branches ou alors sur des sujets plus généraux.</u></p> <p><u>Dans tous les cas, le remplaçant envoie par mail un petit rapport de son remplacement au titulaire qu'il a remplacé.</u></p>
SEE	<p>Société – Economie – Environnement</p> <p>Afin de doter les élèves d'une culture générale à la hauteur des défis de notre temps, le lycée Ermesinde place une partie de la scolarité sous le signe d'un programme destiné à mettre en évidence l'interdépendance de trois champs d'action correspondant à des intérêts souvent opposés : sociétale, économique, environnementale. Concilier ces trois points de vue fait appel à des compétences d'ordre théorique et pratique que le lycée Ermesinde entend développer auprès de ses élèves et de son personnel.</p> <p>Au cycle inférieur, l'analyse théorique a lieu principalement dans les branches interdisciplinaires.</p> <p>Chaque équipe se met d'accord sur une thématique annuelle ou sur deux thématiques semestrielles parmi les neuf thématiques suivantes : habitation, alimentation, mobilité, habillement, digitalisation, santé, politique, temps, argent.</p> <p>Dans les cours, les élèves procèdent aux discussions, aux échanges, aux recherches et aux analyses nécessaires pour aboutir à des conclusions collectives et personnelles.</p> <p>Dans les entreprises, la priorité est donnée à la production et à la distribution.</p>

	<p>Le personnel en charge des entreprises a la mission de faire participer les élèves aux choix qu'il effectue en faveur d'une production et d'une distribution responsables. Les élèves s'habituent ainsi à trouver des compromis pouvant apporter des solutions aux tensions qui existent entre des considérations sociales, économiques et environnementales.</p> <p>Dans les entreprises, les élèves se passionnent et se spécialisent durant plusieurs années. Ils acquièrent par conséquent une connaissance et une expérience qui les habilitent non seulement à promouvoir les produits de l'entreprise de manière éclairée mais aussi à témoigner du processus de production, de ce qui est « derrière » le produit, des personnels impliqués, de l'organisation, des matières premières, des techniques appliquées, etc. Chaque entreprise s'engage non seulement à produire mais aussi à communiquer leurs manières de faire et à faire découvrir les coulisses de leur production, dans le but de mieux faire comprendre la complexité et les enjeux d'une réalisation durable.</p>
sport et santé	<p>L'objectif principal du cours de sport et santé est de sensibiliser l'élève à la santé, à trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - responsabilité par rapport à soi - responsabilité par rapport aux autres - performance/progression sportive. <p>Concrètement, le cours doit permettre de mieux connaître son corps et son fonctionnement mais aussi l'influence des conditions de vie (alimentation, hygiène, environnement, stress, etc.) sur le corps.</p> <p>Les compétences principales visées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être capable de détecter ses forces et ses faiblesses afin d'optimiser son épanouissement personnel à travers le mouvement ainsi que son développement social et émotionnel. - développer un sens de collaboration, de fair-play, de respect mais également faire face à des situations d'opposition. - apprendre à réagir grâce à la formation de premiers secours. <p>Les parties théoriques et pratiques du cours de sport et santé doivent absolument être liées et synchronisées. Par exemple, les expériences que les élèves font à l'occasion d'exercices d'endurance peuvent être traitées en même temps dans des séances d'anatomie et de physiologie de l'appareil cardio-vasculaire.</p>
service d'orientation	<p>Le service d'orientation se tient à disposition des élèves, des parents et de la communauté du Lycée Ermesinde pour fournir des informations utiles concernant les démarches d'orientation au niveau de l'offre scolaire nationale, de la formation professionnelle et du marché de l'emploi.</p> <p>Activités particulières :</p> <ul style="list-style-type: none"> - interventions dans les classes et promotion de l'orientation dans les maisons, en particulier avec les élèves de 5PRO, en concertation avec la maison correspondante - coordination des stages d'observation et des stages volontaires - service de consultation pour les élèves, les tuteurs et les parents

	<ul style="list-style-type: none"> - organisation de visites et de manifestations dans le cadre de l'orientation - coopération avec des services externes - conseiller la maison ACCU/CLIJA en matière d'orientation vers les classes et formation à régime linguistique spécifique
<p>stages de découverte (5G, 5PRO, 4C)</p>	<p>Les élèves du LEM effectuent obligatoirement des stages de découverte, à savoir 1 stage de deux semaines en 5G, 2 stages de deux semaines en 5PRO, ainsi que 1 stage d'une semaine en 4C. Des stages facultatifs peuvent avoir lieu après les jurys pour les élèves qui se dirigent vers la formation professionnelle.</p> <p><u>Démarche de recherche du stage :</u> Chaque élève peut proposer à son tuteur un lieu de stage. Il faut que le tuteur veille à ce que le secteur corresponde au projet personnel de l'élève. L'élève se met personnellement à la recherche d'une entreprise et d'un patron. Il peut utiliser le répertoire de patrons disponibles dans tous les domaines, dont dispose le service d'orientation. Lors de l'entrevue d'orientation, le tuteur inscrit le métier ou le secteur convenu avec l'élève dans l'agenda aux pages prévues à cette fin.</p> <p><u>Convention de stage :</u> La convention de stage règle les droits et les obligations de l'école, de l'élève et du patron. Après avoir trouvé son lieu de stage, l'élève vient chercher la convention au service d'orientation. L'élève remplit et signe la convention. Il la fait signer par le patron et les parents et la retourne au service d'orientation au plus tard <u>aux dates indiquées dans l'agenda</u>.</p> <p><u>Suivi des stages :</u> Le tuteur se charge du suivi du stage et contacte le patron pour un bilan final. Après les stages, l'équipe pédagogique organise un échange et un bilan en classe. En cas de stage de deux semaines les élèves se rendent au lycée le premier vendredi pour une journée d'échange.</p> <p><u>Rapport de stage de l'élève :</u> Les élèves sont tenus de rédiger un rapport sur le fonctionnement de l'entreprise, les spécificités du métier et leurs propres expériences. Afin de simplifier cette analyse, un dossier de stage est remis aux élèves par le service d'orientation.</p> <p><u>Bilan de stage du patron :</u> Pendant le stage, l'élève remet au patron le formulaire « bilan de stage ». Ce bilan est joint au rapport de stage qui sera classé dans le dossier de l'élève.</p>

stages volontaires	A partir de l'âge de 14 ans, les élèves peuvent faire des stages volontaires pendant les vacances scolaires. Ils peuvent venir chercher la convention au Service d'orientation.
surveillance	La surveillance dans la cour et dans le préau doit être assurée pendant toutes les plages hors cours. Le plan de surveillance est communiqué à la rentrée.
tâche de l'enseignant	<ul style="list-style-type: none"> - considérer parmi les missions de l'école le développement des talents et des intérêts des élèves, ainsi que leur orientation vers les voies de spécialisation, vers les écoles supérieures et vers les secteurs économiques les mieux adaptées - considérer l'école à plein temps et la variété des missions des élèves comme des conditions essentielles au développement de leurs compétences cognitives, pratiques et sociales - se considérer plus comme un apprenant que comme un enseignant - considérer les élèves comme des ressources, puiser dans les expériences personnelles des élèves - considérer que le rôle de l'enseignant dépasse la branche qu'il a étudiée et que sa mission essentielle concerne sa propre culture générale et la culture générale de la communauté - considérer la diversité des élèves comme une aubaine - réaliser que les cours constituent un pilier d'apprentissage parmi trois, à côté de la recherche et de l'entrepreneuriat, tout en réalisant que la fonction de l'enseignant dépasse les cours - réaliser que les cours constituent un moment de luxe, au sens d'un contexte unique de réflexion et d'échange - comprendre que la complicité, le respect et la discipline passent par des échanges authentiques entre le personnel et les élèves, mutuellement enrichissantes - considérer l'apprentissage comme un phénomène complexe, en grande partie implicite, à forte dimension sociale et à visée collective - comprendre que l'apprentissage des langues s'effectue essentiellement dans l'échange, dans la nécessité, dans l'immersion, de manière implicite et inhérente, surtout dans l'enfance et dans la jeunesse - considérer le multilinguisme comme une richesse et un privilège - ne pas évaluer de manière standardisée, se méfier d'un excès de critères - refuser que l'école se concentre sur la mémorisation et sur la reproduction - attribuer les mêmes exigences de qualité à la forme et au contenu - produire du contenu au lieu de transmettre des savoirs prescrits - mettre en avant les facilités d'un élève plutôt que ses difficultés - ne pas surévaluer l'écrit - aborder toutes les questions avec des lunettes historiques et géographiques - distinguer entre le cycle inférieur et le cycle supérieur, le premier étant consacré à l'orientation, à la culture générale, à l'entrepreneuriat et à l'esprit critique, le second étant consacré essentiellement à la préparation de l'examen de fin d'études

	<p>secondaires et à l'identification des écoles supérieures les plus adaptées au profil de l'élève</p> <ul style="list-style-type: none"> - être membre actif de sa « maison », entité autonome composée d'un petit nombre de classes - assister régulièrement aux manifestations des entreprises - participer aux formations internes de l'école - éviter des méthodes d'accompagnement, d'enseignement et d'évaluation standardisées, uniformisantes et neutralisantes - consacrer les « études » à la concertation et à la coopération des enseignants avec leurs « élèves engagés » mais aussi à la coopération entre les élèves engagés et les autres élèves, d'une classe ou de différentes classes - effectuer la programmation des cours avec les élèves engagés et avec la classe, de manière continue et retraçable, dans le but de garder une vue d'ensemble et d'avoir une suite logique dans les recherches - intervenir dans les branches disciplinaires (BD) et les branches interdisciplinaires (BI), les premières étant consacrées essentiellement aux techniques linguistiques et mathématiques et les secondes à des investigations culturelles, scientifiques et politiques sur des questions complexes d'ordre social, économique et écologique (SEE) - être responsable, en tant que tuteur, de l'orientation d'un certain nombre d'élèves - considérer que l'approfondissement et la spécialisation vont de pair avec la culture générale - baser le cours sur les contributions des élèves engagés et sur les questionnements des élèves - considérer les difficultés d'un élève relativement à son projet personnel - assurer des cours multilingues - assurer des cours dans différentes branches - réaliser que la coopération et l'amitié favorisent l'apprentissage - favoriser la coopération parmi les élèves, avec les élèves engagés et avec des élèves de différents âges - considérer le lycée comme un lieu de vie et contribuer à son ancrage local et social - réaliser qu'au cycle inférieur la promotion et l'orientation s'excluent, la première mettant l'accent sur les faiblesses et la seconde sur les forces - relativiser la promotion, le traitement égal et l'évaluation standardisée, au profit de l'orientation et la différenciation des élèves - éviter des tests basés sur la mémorisation et sur la reproduction - réserver les tests à des fins formatives - se tenir informé sur l'évolution de l'économie et du marché de l'emploi - accompagner, en tant que tuteur, l'élève dans le développement d'un projet personnel et dans la constitution d'un portfolio, en vue d'un jury d'orientation externe intervenant à la fin du cycle inférieur - réaliser que l'explication entraîne la compréhension
--	---

	<ul style="list-style-type: none"> - partir du principe que l'apprentissage dans un cours se déroule d'autant mieux que l'enseignant collabore avec des « élèves engagés », particulièrement capables, intéressés et ambitieux dans la branche correspondante - programmer le cours avec les « élèves engagés » - compter sur les « élèves engagés » pour fournir des contenus essentiels - encourager la classe à réagir de manière critique, exigeante et constructive aux contributions des « élèves engagés » - veiller à la qualité, à la scientificité et à la rationalité des contributions des « élèves engagés » - dans les branches disciplinaires, assurer que les « élèves engagés » portent assistance à des élèves de différents âges, notamment dans les études
tâche de l'élève engagé	<p>La tâche globale de l'élève se rapporte à trois activités complémentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) les travaux de recherche (travaux personnels et mémoires), 2) les productions (entreprises), 3) les branches. <p>Parmi les branches, chaque élève choisit <u>deux branches d'engagement</u>.</p> <ul style="list-style-type: none"> - s'engager dans une branche correspondant à son projet personnel, c'est-à-dire proches de ses talents, de ses intérêts ou de ses ambitions - comprendre que s'engager dans un cours consiste à se mettre au service de la classe, entendre les besoins et les questions de la classe, préparer et alimenter les cours en conséquence - comprendre que l'explication, la présentation et la transmission renforcent les connaissances de base - comprendre que l'engagement est dans l'intérêt de la classe autant que dans son propre intérêt - donner l'exemple en produisant et en présentant des travaux d'excellence - collaborer avec l'enseignant, de manière continue, au niveau de la programmation du cours - veiller à une suite logique du cours - varier la forme des contributions, dans les cours et dans les études (présentations, exercices, corrigés, exemples, organisation, journal, historique, résumés, etc.) - collaborer avec les autres élèves engagés et avec l'enseignant, en dehors du cours - continuer, principalement dans les branches disciplinaires, l'engagement au-delà des cours, en prêtant main forte à des élèves de différentes classes - considérer que l'intérêt, la recherche et la communication sont les meilleurs moteurs de la compréhension et de la mémorisation - informer régulièrement la maison sur l'évolution des recherches - pour les recherches, avoir le réflexe de puiser dans des ressources variées : enseignant, communauté, relations, expériences, stages, sources écrites, etc.

	<p>- contribuer aux missions essentielles des cours : culture générale, esprit critique, engagement société, économie, écologie (SEE)</p> <p>- considérer les engagements comme une part importante de l'orientation, dans le sens où la vulgarisation favorise la compréhension et représente une compétence importante dans le monde économique et politique</p>
travail personnel	<p>L'élève choisit un sujet qui lui tient à cœur et qui est lié à son projet personnel.</p> <p>Les travaux personnels sont les pièces que le tuteur présente en premier au jury.</p> <p>Tous les travaux personnels ne sont pas des mémoires dans le sens académique du terme. Ils peuvent prendre des formes très variées et la partie écrite peut être la documentation d'une partie pratique. Ainsi, les travaux personnels peuvent consister en des pièces fabriquées, des dessins, des engagements culturels, des récits de voyage, etc. Ils peuvent porter sur des expériences et engagements que les élèves pratiquent en dehors de l'école.</p> <p>Les élèves sont invités à s'adresser à des membres spécialisés de la communauté pour se faire conseiller ou accompagner. Toutes les recherches ne devraient pas être bibliographiques. Les bonnes questions posées aux bonnes personnes peuvent faire gagner beaucoup de temps.</p> <p>Chaque élève rédige un travail personnel par an. Il est rédigé en français, allemand ou anglais. Il peut être rédigé en plusieurs langues.</p> <p>L'élève a la responsabilité d'informer en permanence son tuteur de la progression de ses travaux.</p> <p><u>Chaque travail personnel peut donner lieu à au moins deux présentations devant la classe :</u></p> <p><u>1) en automne : une présentation succincte du sujet, les motivations personnelles pour ce sujet particulier, des voies de recherche escomptées (sources, interlocuteurs, etc.), ...</u></p> <p><u>Il est recommandé aux équipes d'organiser d'autres moments d'échange pendant l'année.</u></p> <p><u>2) entre les vacances de Pâques et les jurys pour les classes de 5G, 5PRO et 4C et dans la quinzaine précédant le congé de Pentecôte pour les autres classes : une présentation du travail au sein de la maison.</u></p> <p>N.B. <u>Les tuteurs assistent obligatoirement à la présentation des travaux personnels de leurs tutés.</u></p> <p>N.B. Il est déconseillé de fixer prématurément le titre du travail personnel. Le titre et la table des matières évoluent forcément au cours de l'année. Il serait déraisonnable de les fixer au début. Cela ne fera que guinder les recherches et amoindrir le plaisir et l'efficacité.</p>

	<p>Deux semaines avant le conseil de classe de fin de l'année, le tuteur envoie le titre et son commentaire éventuel aux éducateurs de sa maison (qui l'introduiront dans le fichier élèves).</p> <p>Beaucoup de travaux personnels sont liés aux entreprises. Du coup, il peut être utile que les élèves travaillent sur leurs travaux personnels dans les locaux de l'entreprise, parce qu'ils y ont accès à un matériel spécialisé et parce qu'ils y sont entourés d'un personnel spécialisé. Les plages que les élèves passent en entreprise pour travailler sur leurs travaux de recherche seront tamponnées comme les études, le travail en bibliothèque et le travail en entreprise proprement dit.</p>
tutorat (de 7 ^e à 2 ^e)	<p>La mission générale du tuteur est l'orientation de l'élève. Il s'agit plus précisément de faire en sorte que l'élève apprenne à s'orienter lui-même, en comprenant qu'il a pour cela tout intérêt à partager ses réflexions, en plus de ses parents, une personne de confiance, de manière honnête et transparente.</p> <p>Au bout de trois ou de quatre ans, l'élève continue sa carrière dans une des nombreuses classes supérieures des régimes classique, général ou professionnel. Ces classes correspondent à des profils et à des exigences extrêmement variées.</p> <p>L'accès à l'une de ces classes dépend de la décision d'un jury externe qui se réunit à la fin du cycle inférieur et qui analyse une sélection de pièces censées refléter les talents, les capacités, les performances et les intérêts de l'élève.</p> <p>L'élève se retrouve par conséquent dans la nécessité d'arrêter son choix plus d'un an avant le terme du cycle inférieur.</p> <p>Pour que l'orientation puisse s'effectuer malgré cela en toute sérénité, il faut que les élèves s'occupent dès la 7^e, avec leur tuteur et avec leurs parents, de l'identification et de la consolidation de leurs points forts. <u>Il est crucial qu'ils considèrent cette nécessité comme une aubaine plutôt que comme une corvée.</u></p> <p>Au cycle supérieur, l'orientation n'est pas moins urgente, mais prend une autre forme. Il s'agit ici de choisir une spécialité, un pays, un établissement. Or les offres et les conditions sont extrêmement diversifiées. Il faut souvent s'y prendre un ou deux ans en avance. Il faut tenir compte des coûts, des exigences d'admission, etc. <u>Il ne faut surtout pas perdre de vue que les élèves du LEM ont des atouts que d'autres élèves n'ont pas, grâce à leur longue expérience en terme de recherche d'entrepreneuriat. Ce profil est de plus en plus recherché par des écoles supérieures et il vaut la peine d'essayer d'identifier ces écoles dès la classe de 3^e.</u> D'un autre côté, il est utile de tenir compte du marché de travail, national et international.</p> <p>Il appartient au tuteur d'éviter que l'élève tombe, après son admission au cycle supérieur, dans un « trou orientatif », estimant qu'il s'agit maintenant de se concentrer sur l'examen de première et que le reste viendra tout seul.</p>

L'ALEM (amis du lycée Ermesinde, alem@lem.lu) établit et actualise en permanence une liste des anciens élèves disposés à fournir des informations et éventuellement à accueillir des élèves dans leur ville et dans leur université.

Le tuteur voit ses tutés au moins une fois tous les quinze jours. Chaque fois qu'il voit son tuté, le tuteur marque obligatoirement quelques mots dans l'agenda à l'adresse des parents.

Missions concrètes :

1) Si le tuteur a un tuté qui a des dispositions, il est tenu de se renseigner dès la rentrée auprès de l'ancien tuteur sur la nature et les raisons des dispositions et de convenir d'un rendez-vous avec son tuté et ses parents pour signer les dispositions et parler d'une marche à suivre.

2) Au cycle inférieur, le tuteur accompagne le travail personnel de son tuté. Le tuteur veille à ce qu'il y ait une relation raisonnable entre le travail personnel et le projet personnel. Le tuteur assiste obligatoirement à la présentation finale du travail personnel.

3) Le tuteur doit mener deux fois par année les entrevues d'orientation. Il doit les préparer avec ses tutés. Cette préparation inclut la consultation du ou des derniers bulletins et de l'historique de l'élève (projet personnel, entreprises, travaux personnel, engagements). Il doit vérifier respectivement remplir et faire signer les pages de l'agenda prévues à cet effet.

4) Il doit assister aux conseils de classe de ses tutés.

5) Au cycle inférieur, le tuteur prépare les stages avec ses tutés selon la procédure qui figure dans l'agenda. **Pendant les stages d'observation, le tuteur rend visite à son tuté sur son lieu de stage et se renseigne auprès du patron sur le déroulement du stage.**

6) A la fin du cycle inférieur, il présente le projet personnel au jury externe, complémentirement à l'avis d'orientation et de promotion du conseil de classe. Il prépare avec son tuté tout au long de l'année d'orientation la présentation devant le jury. Afin de disposer au jury des pièces les plus représentatives et les plus convaincantes, le tuteur procède à un élagage final du dossier.

Il encourage son tuté de présenter le projet personnel au jury avec lui.

7) Il est l'interlocuteur des parents en matière d'orientation tout au long de l'année, par l'intermédiaire notamment de l'agenda.

8) Tout au long de l'année, le tuteur parle avec son tuteur tout au long de l'année des pièces tamponnées « signatures » (qui parviennent aussi aux parents).

En ce qui concerne les branches, le tuteur classe dans le dossier seulement les pièces provenant des branches d'engagement, à l'exception de la classe du jury, où toutes les pièces tamponnées sont classées dans le dossier.

Le tuteur pense à demander régulièrement des pièces en provenance des entreprises.

Le tuteur doit penser à classer dans le dossier le travail personnel resp. le mémoire, ainsi que les rapports de stage.

9) Au cas où le tuteur se voit confronté à des problèmes personnels ou familiaux du jeune, ou à des troubles d'apprentissage, il n'entre pas directement en contact avec les parents, mais s'adresse au SePAS.

De manière générale, le tuteur observe si :

- a) les talents et les intérêts de l'élève se précisent, se confirment et deviennent de plus en plus cohérents,
- b) ses performances, ses capacités et son engagement dans les domaines correspondants sont à la hauteur (et suffisantes dans les autres),
- c) l'élève tient compte des exigences et des tendances du monde économique.

Tous les membres de la communauté engagés dans des maisons ou des entreprises et dont la tâche globale au lycée est supérieure ou égale à 50% sont en principe tuteurs, hormis les éducateurs.

Les entreprises sont informées du nombre total des tuteurs à assurer par maison. Les chefs d'entreprise se concertent sur leur distribution.

Tuteurs des élèves de 7^e

En principe, les tuteurs des élèves de 7^e sont des enseignants.

Il est crucial qu'ils prennent au départ pour base la demande d'admission que l'élève a dû envoyer à la direction l'année précédente (ayant servi comme base pour l'entretien d'admission).

Les tuteurs de 7^e viennent consulter la demande d'admission au secrétariat avant la rentrée.